

AUDIENCE SNEP-FSU VERSAILLES / RECTORAT
9 juillet 2019

INTRODUCTION

Nous souhaitons échanger avec vous sur les dossiers spécifiques en cours depuis la dernière audience avec le Recteur Filâtre (mai 2016). Des mesures ont été mises en œuvre mais, pour d'autres sujets à l'ordre du jour, des pistes de travail ont été évoquées sans trouver de solutions ou mises en œuvre.

En réponse à notre demande, nous vous remercions également de nous avoir envoyé la liste des établissements présentant l'option facultative EPS et l'enseignement de complément pour l'année scolaire 2018-2019. Nous sommes également preneur de la projection 2019-2020 pour faire un état des lieux de la mise en place de la réforme des lycées qui a conservé l'enseignement optionnel (option facultative) et supprimé les dispositifs particuliers comme l'enseignement d'exploration et de complément en EPS.

A ce sujet, pour la rentrée prochaine, nous pouvons acter positivement les candidatures retenues pour la mise en place de l'option d'expérimentation EPS « renforcé » pour deux lycées dans l'académie de Versailles. Mais nous pouvons regretter que la Madame la Rectrice n'ait pas sollicité les établissements de notre académie (la demande a été à l'initiative des établissements). Pourquoi seulement deux établissements sur trois ont été retenus alors que la demande a été faite dans les trois établissements ?

Pour l'ensemble de ces dispositifs, nous pensons que leur développement est une nécessité, que cela passe par une politique rectorale volontariste dans l'intérêt des élèves et de leur réussite.